

Paris, le 9 décembre 2021

Neoen va céder deux projets éoliens en France

- Neoen va céder 95% des projets éoliens Le Berger (Meuse) et Les Beaux Monts (Yonne), représentant une capacité totale de 46,8 MW
- La valeur d'entreprise de ces deux actifs s'élève à près de 29 millions d'euros
- L'opération fera ressortir un produit net de cession d'environ 28 millions d'euros

Neoen (code ISIN : FR0011675362, mnémonique : NEOEN), un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable, a signé un accord en vue de céder 95% de ses parts dans les parcs éoliens français Le Berger et Les Beaux Monts¹. Cette transaction se réalisera sur la base d'une valeur d'entreprise de près de 29 millions d'euros pour 100 % des projets, soit 0,7 million d'euros par MW. Le produit net de cession s'élèvera à un niveau d'environ 28 millions d'euros, qui contribueront à l'EBITDA 2021².

Situés dans les départements de la Meuse (55) et de l'Yonne (89), les parcs éoliens Le Berger et Les Beaux Monts viennent d'entrer en construction, avec une mise en service prévue en 2023. Ils bénéficient tous deux de tarifs fixes de vente d'électricité pour une durée de 20 ans.

Neoen, qui conservera 5% de ces actifs, supervisera leur construction ainsi que leur maintenance et assurera la gestion des relations avec les communautés locales. Neoen aura également la possibilité de racheter les sociétés de projet après 31 ans d'exploitation, l'acquéreur disposant symétriquement d'une option de sortie à cette échéance. Un tel rachat permettrait de conduire la phase de *repowering* ultérieure de ces projets, conformément à sa stratégie.

L'opération reste soumise aux conditions suspensives usuelles et devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2021.

Il s'agit de la troisième opération de *farm-down* réalisée par Neoen après les cessions de 100% de ses parts dans quatre centrales solaires en opération en France : la cession de Grabels dans l'Hérault et Lagarde dans le Vaucluse a été finalisée début novembre 2021 tandis que celle de Lugos (Gironde) et Miremont (Haute-Garonne) a été signée début décembre. Au total, Neoen aura ainsi cédé, en 2021, quatre actifs solaires et deux actifs éoliens, d'une capacité totale de près de 80 MW, pour une valeur d'entreprise de près de 89 millions d'euros. Le produit net de ces cessions totales ou partielles s'élèvera à environ 47 millions d'euros.

¹ Compte tenu du maintien d'une détention par Neoen (5%) dans les parcs Le Berger et Les Baux Monts et de son option d'achat des sociétés de projets après 31 ans d'exploitation, ces actifs continueront de figurer dans le portefeuille sécurisé du Groupe (MW bruts)

² Comme annoncé lors du *Capital Markets Day* en mars 2021, la cession totale ou majoritaire par le Groupe de projets ou d'actifs de son portefeuille sécurisé s'effectuera dans les deux limites suivantes en 2021 :

- un volume de projets ne dépassant pas 20% de la croissance annuelle brute du portefeuille sécurisé ;
- une contribution à l'EBITDA annuel consolidé inférieure à 20%.

Contact

Presse

Neoen

communication@neoen.com

OPRG Financial

Isabelle Laurent
+33 1 53 32 61 51
Isabelle.laurent@oprfinancial.fr

Fabrice Baron
+33 1 53 32 61 27
Fabrice.baron@oprfinancial.fr

Ces opérations s'inscrivent dans la stratégie de Neoen de procéder de manière régulière mais sélective, à la cession totale ou majoritaire (*farm-down*) de projets ou d'actifs de son portefeuille sécurisé. Renforçant la capacité financière du Groupe, ces opérations de *farm-down* contribueront au financement de la construction de nouveaux actifs.

Comme précédemment annoncé, la contribution des produits nets associés à ces opérations de *farm-down* ne dépassera pas 20% de l'EBITDA 2021. Le Groupe rappelle qu'il prévoit d'atteindre un EBITDA 2021 compris entre 295 et 310 millions d'euros. Neoen rappelle également que, dans le cadre de son plan 2025, sa politique de *farm-down* sera mise en œuvre dans la limite d'un volume de projets cédés ne dépassant pas 20% de la croissance annuelle brute de son portefeuille sécurisé.

Xavier Barbaro, président - directeur général de Neoen, déclare : « Cette opération vient conclure avec succès notre première série de cessions de projets. En 2021, nous aurons ainsi pu faire naître de nouvelles ressources financières, qui contribueront au financement de notre forte croissance. Nous aurons également démontré qu'il est possible de cristalliser la valeur créée par Neoen en tant que développeur, tout en restant associés dans la durée à ces projets et aux territoires qui les accueillent. Enfin, en ayant l'opportunité de retrouver, à terme, la propriété de ces projets, nous nous donnons la possibilité d'en assurer le repowering pour notre propre compte, ce qui fait partie intégrante de notre stratégie. »

À propos de Neoen

Neoen est un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable. Neoen dispose de plus de 4,8 GW de capacités solaires, éoliennes et de stockage en opération ou en construction en Australie, en France, en Finlande, au Mexique, au Salvador, en Argentine, en Irlande, au Portugal, en Jamaïque, au Mozambique et en Zambie. Neoen est également implantée en Croatie, en Équateur, aux États-Unis et en Suède. Neoen a notamment développé et opère le parc solaire le plus puissant de France à Cestas (300 MWc) ainsi que deux des plus puissantes centrales de stockage à grande échelle au monde : Hornsdale Power Reserve (150 MW / 193,5 MWh) et Victorian Big Battery (300 MW / 450 MWh) en Australie. Société en forte croissance, Neoen vise une capacité en opération ou en construction d'au moins 10 GW fin 2025. Neoen (code ISIN : FR0011675362, mnémonique : NEOEN) est cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris.

Pour en savoir plus : www.neoen.com

Contact

Neoen

communication@neoen.com

Presse

OPRG Financial

Isabelle Laurent
+33 1 53 32 61 51
Isabelle.laurent@oprghfinancial.fr

Fabrice Baron
+33 1 53 32 61 27
Fabrice.baron@oprghfinancial.fr